

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A approuvé**, le compte administratif du budget principal qui fait ressortir un excédent de 503 332 euros 41 et de 143 594 euros 41 en tenant compte des restes à réaliser.

- **A approuvé**, le compte administratif du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 285 846 euros 78 et de 235 737 euros 78 en tenant compte des restes à réaliser.

- **A affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.

- **A approuvé** le budget primitif principal de 2017 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 3 008 173 euros
- Section d'investissement : recettes et dépenses : 2 896 083 euros.

- **A approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2017 qui s'établit comme suit :

- Section d'exploitation : recettes et dépenses : 490 112 euros
- Section d'investissement : recettes et dépenses : 414 440 euros.

- **A décidé** de réévaluer de 2 % les taux d'imposition des taxes directes locales compte tenu de la réalisation prochaine des travaux d'équipements publics sur le secteur de Milly, ambitieux programme qui va impacter les finances communales des années à venir.

- **A attribué** aux associations les subventions suivantes :

Associations	Montant
Donneurs de sang bénévoles de Neuvecelle	1 000 €
Neuvecelle Loisirs Culture	20 000 €
Association Théâtrale de Neuvecelle "Théâtralement vôtre"	2 600 €
Association des Parents d'élèves Lou Nove Chatni	3 500 €
Come N'Dance	300 €
Neuv'Gym	900 €
Atelier d'Art de Neuvecelle	1 000 €
Neuvecelle Handball	4 300 €
Les Trompes de Chasse de Neuvecelle	1 000 €
Le Jardin des Sons	2 000 €
Club de l'amitié	1 200 €
Nyamagué	200 €
Tango Passion	300 €
Une idée de Génie	700 €
ADMR SSIAD soins à domicile	1 480 €
Association Savoie-Argentine	80 €
Banque Alimentaire Haute Savoie	296 €
Club Aviron Evian	500 €
Collège Les Rives du Léman	500 €
Croix Rouge	100 €
HDL Ecole à l'hôpital	100 €

HDL Equipe mobile Psychosociale	100 €
HDL Morillon	100 €
HDL Spirale	100 €
Jeunesses Musicales de France	370 €
Lire et Faire Lire 74	500 €
Lycée les 3 vallées	200 €
MFR Le Belvédère	75 €
MFR les 5 chemins	75 €
MJC Evian	1 500 €
Mutame Savoie Mont-Blanc	195 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire Chablais	300 €
Tennis Club Evian	800 €
Union départementale Combattants AFN	150 €
VIA 74 CISPD	460 €
Cie de l'une à l'autre	500 €
Les donneurs sang département	500 €
	<b>48 281 €</b>

- **A accordé** une subvention de 26 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 14 035 euros à l'école Saint-Bruno pour les 42 élèves de Neuvecelle scolarisés à l'école primaire de cet établissement.

- **A procédé** à la révision des tarifs de location des salles communales.

- **A demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.

- **A approuvé** le plan de financement des travaux à réaliser sur les réseaux de distribution publique d'électricité suite au diagnostic énergétique et technique.

- **A autorisé** Madame le Maire à avoir recours, pour faire face à des besoins occasionnels et saisonniers ou pour un accroissement temporaire d'activité, à des agents contractuels, dans la limite des crédits budgétaires ouverts.

- **A créé** un poste d'Adjoint Administratif Territorial, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, à hauteur de 60 % pour un agent qui sera en charge de la coordination des activités périscolaires.

- **A fixé** les taux des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes en fonction du nouvel indice de rémunération déterminé par la réglementation.